

SORTIE SCOLAIRE OCCASIONNELLE

- SANS NUITEE -

A2

ANNEXE 2

RAPPEL : Intitulé de la sortie :

Lieu de la sortie :

Date :

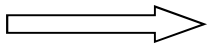
Cir. : Enseignant organisateur :

Ecole :

Observations éventuelles :

L'enseignant organisateur Date de remise de la demande :

Signature :



Suivre la procédure CAS N°1/ ou CAS N°2/ en fonction du type de sortie.

Cas : 1
SORTIE SANS CHANGEMENT D'ILE ET SANS DEPLACEMENT MARITIME
Délais réglementaires

Remise de la demande à la directrice/ au directeur de l'école

1 semaine avant la date de départ

Réponse de la directrice/ du directeur de l'école

3 jours avant la date de départ**Observations et décision de la directrice/ du directeur de l'école**

sortie autorisée

sortie refusée, motif(s) :

Date de réponse :

Signature et cachet du directeur/ directrice

Cas : 2
SORTIE AVEC CHANGEMENT D'ILE ET/OU DEPLACEMENT MARITIME,
SENTIERS SOUS-MARINS OU CLASSE DE MER
Délais réglementaires

Réception de la demande par la DGEE (voie hiérarchique)

4 semaines avant la date de départ

Réponse de la DGEE (voie hiérarchique)

2 semaines avant la date de départ**Avis de la directrice/ du directeur de l'école****Avis de l'IEN**

favorable

défavorable, motif(s) :

favorable

défavorable, motif(s)

Date de réception :

Date de réception :

Date de transmission :

Date de transmission :

Signature et cachet :

Signature et cachet :

Décision du directeur de la DGEE

sortie autorisée

sortie refusée, motif(s) :

Date de réception :

A Pirae le,

N° de départ DGEE :

Cyril DESOUSCHES